

Déclaration franco-espagnole sur l'Océan et la Pêche

1.10.2026 - | Ministère de la Transition écologique

A l'occasion de la visite d'Etat du Président de la République en Espagne, Catherine Chabaud, ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche, et Luis Planas, ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, se sont accordés sur une déclaration conjointe afin de renforcer la collaboration en matière de pêche entre les deux pays.

La France et l'Espagne entretiennent une coopération de longue date dans le domaine de la pêche, fondée sur des décennies de dialogue et de gestion partagée des ressources marines. Dans ce contexte, les deux ministres réaffirment l'importance qu'ils accordent au Pacte européen sur l'Océan, reconnaissant en particulier le rôle stratégique de la pêche durable et de l'aquaculture, qui garantissent un équilibre entre la conservation des ressources halieutiques fondée sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles, la protection des habitats marins, la viabilité économique des entreprises et la pérennité des activités dans les territoires côtiers.

La pêche et l'aquaculture sont au cœur du développement économique durable des zones côtières et rurales, et jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Au vu des enjeux actuels, il est essentiel que les secteurs européens de la pêche et de l'aquaculture disposent d'un financement spécifique, suffisant et stable, et que la révision de la Politique Commune des Pêches (PCP) favorise le renouvellement des générations en améliorant les conditions de travail et de sécurité à bord, en favorisant la formation professionnelle et l'intégration des jeunes dans le secteur. Pour atteindre ces objectifs, le soutien à la modernisation et au renouvellement de la flotte doit être une priorité dans les années à venir.

<https://www.ecologie.gouv.fr/presse/declaration-franco-espagnole-locean-peche>